

# **École élémentaire Jean de la Fontaine**

**Compte-rendu du conseil d'école du 14 novembre 2023**

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Les enseignants :</b><br>Olivier AUFRERE, Directeur et enseignant CE2B<br>Claire-Marie MASSE, enseignante CPA<br>Florence BRETAUDEAU enseignant CPB<br>Céline DELALLEAU, enseignante CP/CM1<br>Christelle FOURMY, enseignante CE1A (absence excusée)<br>Stanislas BRUSSON, enseignante CE1B<br>Alexia MARTINET, enseignante CE2A<br>Sandra DESPERT, enseignante CE2B<br>Wilhem BREUERS, enseignant CM1A<br>Amel DZIRI, enseignante CM2A<br>Sylvine DEMAY, enseignante CM2B<br><br><b>DDEN :</b><br>Madame PETIT<br><br><b>La municipalité :</b><br>Monsieur Arash DERAMBARSH, élue de la municipalité | <b>Les représentants de parents d'élèves :</b><br><b>UPI:</b><br>David URSO<br>Sabria KADRI<br>Amel HARROUSSI<br><br><b>PEEP:</b><br>Asmaa Zinet<br>Sandy HOTTOIS<br>Mériam BEN AMARA<br>Roukaia KABLI<br>Hajjaji AIT M'BARECK<br><br><b>Invité :</b><br>Monsieur Saïd MOUHOUBI, VAL Audran |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Le Conseil d'école est présidé par M. AUFRERE, la séance est ouverte à 18h20.  
Le secrétariat de séance est assuré par l'équipe enseignante.

## **1/ Résultat des élections**

- 381 inscrits sur les listes.
- 172 votants
- 19 bulletins nuls ou blancs
- 153 suffrages exprimés
- Taux de participation : 45,14% baisse par rapport à l'an dernier 46,17 %
- 10 sièges à pourvoir.
- Suffrages obtenus : 56 pour l'UPI et 97 pour la PEEP.

6 sièges PEEP et 4 sièges UPI.

Pour rappel, il y a autant de parents élus que de classes, soit 10 sièges à pourvoir.

## **2/ Présentation de l'école**

- Effectifs

Actuellement, 235 enfants répartis sur 10 classes :

51 enfants en CP

45 enfants en CE1

48 enfants en CE2

35 enfants en CM1

56 enfants en CM2

- Structure

CP, répartis sur 2 classes 1/2

CE1, répartis sur 2 classes

CE2, répartis sur 2 classes

CM1, répartis sur 1 classe 1/2

CM2, répartis sur 2 classes

- Personnel de l'école

### **Les enseignants**

Ils sont au nombre de 11 (10 enseignants et 1 directeur).

Monsieur AUFRERE occupe un poste d'enseignant à mi-temps en CE2A en plus de ses fonctions de directeur de l'école élémentaire.

Nous saluons l'arrivée de 3 nouveaux enseignants :

- Alexia MARTINET, enseignante de CE2A à ½ temps assure le mi-temps avec M. Aufrère.
- Sandra DESPERT, enseignante de CE2B qui remplace M ARROYO actuellement en arrêt.
- Fany BRUANDET , enseignante de CPB assurant le ¼ temps de Madame BRETAUDEAU.

# **École élémentaire Jean de la Fontaine**

## **Le RASED : Réseau d'aide pour les enfants en difficultés**

Il intervient principalement auprès des enfants présentant des difficultés avec une approche pédagogique ou psychologique spécialisée.

3 personnes de l'équipe du RASED peuvent intervenir au sein de l'école, après demande de l'enseignant qui en a informé les parents.

1 enseignante ADR (Aides à Dominante Relationnelle), Marie-Françoise BAYON (rééducatrice scolaire), pour les élèves inhibés ou perturbateurs. Le travail avec les élèves se fait en individuel ou en petit groupe par le jeu essentiellement.

1 enseignante ADP (Aides à Dominante Pédagogique), Joëlle GILLE pour tout ce qui est de l'ordre des difficultés pédagogiques en travaillant les mêmes compétences qu'en classe mais de manière différente.

1 psychologue scolaire, Madame Célia SERFATI pour tester la mémoire de travail, l'aisance verbale... En charge également des enfants en situation de handicap.

Les personnels du RASED sont aussi des personnels ressources pour les enseignants.

## **AESH (Accompagnant des élèves en situation de handicap).**

Les AESH sont en charge des enfants en situation de handicap scolarisés dans le cadre d'un PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation).

Il y a actuellement 3 AESH sur notre école.

## **Les agents (Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles)**

Ce personnel communal est mis à disposition par la Municipalité.

Ces agents de service sont affectés essentiellement à l'entretien des locaux et à l'assistance aux enseignants auprès des enfants.

Actuellement 10 agents répartis de la manière suivante :

- 2 agents d'accueil en alternance matin et après midi une semaine sur deux.
- 6 agents + ½ temps sont affectés à la restauration et l'entretien des classes en 2 équipes tournantes (matin et soir).

## **Personnel du temps périscolaire**

Un Directeur des animateurs du centre VAL : Elodie OUAGHED

Un adjoint : Yves Guerelle

Des animateurs se répartissent sur les différents temps périscolaires (centre de loisirs du mercredi et NAP du vendredi).

## **Présentation du VAL AUDRAN**

Maison du VAL Audran : 18 rue du général Audran

Le Contrat Local d'Accompagnement à la scolarité (CLAS) est un dispositif national qui désigne l'ensemble des actions visant à offrir l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'école.

Les ateliers organisés par les Maisons du VAL ont pour objectifs :

Valoriser les acquis

L'ouverture culturelle

Accompagnement méthodologique

Accompagner les familles dans la scolarité de leurs enfants.

Des temps de loisirs axés sur les pratiques culturelles, sportives ou d'expression.

Temps de loisirs en période scolaire et hors période scolaire.

Les parents saluent la qualité des actions présentées par le Val Audran.

## **3/ Lutte contre le harcèlement scolaire**

La loi pour une école de la confiance affirme le droit à une scolarité sans harcèlement. Une priorité nationale est présentée dans la circulaire de rentrée des enseignants.

L'école dispose d'un protocole de prise en charge de harcèlement. Le pôle ressources s'appuie sur la méthode de la préoccupation partagée.

Présentation de la plaquette parents (disponible sur le blog de l'école).

Toutes les écoles élémentaires sont concernées.

Le label du programme pHARe a été mis en place sur l'académie. Il ne garantit pas l'absence de phénomène de harcèlement dans l'établissement mais offre l'engagement que les situations seront toujours prises au sérieux et que le bien-être des élèves est central.

L'école entre dans sa troisième année du dispositif pHARe

# **École élémentaire Jean de la Fontaine**

## **4/ Règlement intérieur de l'école**

Il s'appuie sur le règlement départemental. Une attention particulière est portée sur la laïcité, l'inclusion des personnes en situation de handicap, la vigilance et la prévention face au harcèlement.

Il n'a pas été modifié par rapport à l'an dernier.

Le règlement intérieur a été voté à l'unanimité.

## **5/ Travaux**

### *- Travaux effectués :*

Réfection du réfectoire et changement des luminaires du plafond.

Changement du mobilier du réfectoire.

Ravalement des Bâtiments A et B donnant sur cour.

Installation d'un panneau à craies dans la cour.

### *- Travaux envisagés et demandés :*

Réfection des salles de classe du second étage du bâtiment B ainsi que des classes 1 et 2 du bâtiment A.

Installation d'un auvent.

Interrogation sur la possibilité de se doter de ventilateurs supplémentaires en cas de grosse chaleur. L'école pourra en commander en fonction des demandes sur le budget investissement de l'an prochain.

## **4/ PPMS et sécurité**

### *- Exercices incendie :*

Des exercices d'alerte incendie sont prévus dans l'année. Le premier exercice a été effectué courant septembre.

Il s'est bien déroulé et les élèves ainsi que tout le personnel de l'école a évacué les bâtiments rapidement.

### *- PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) :*

L'objectif principal du PPMS est d'être prêt face à une situation de crise liée à la survenue d'un accident majeur tel qu'une tempête ou un accident d'hydrocarbure sur les routes avoisinantes.

3 types d'exercice dans le cadre du PPMS :

- Confinement simple pour les exercices de tempête
- Confinement général pour des exercices de risques majeurs.
- Se cacher ou fuir pour les exercices intrusion attentat.

Un exercice de PPMS sur les risques majeurs s'est déroulé le 14 novembre au matin. Le scénario se basait sur le thème d'une tempête impactant le département et nécessitant un confinement simple des élèves. L'exercice s'est bien passé et les enfants ont bien respecté les consignes.

Un exercice intrusion attentat se déroulera le 30 novembre prochain.

## **6/ Fonctionnement et vie de l'école**

### **Horaires et fréquentation scolaire**

Rappel des horaires de l'école. Certains élèves arrivent en retard le matin.

Rappel de l'obligation d'une bonne fréquentation scolaire et de prévenir en cas d'absence avec un justificatif.

### **Les récréations**

2 services de récréation sont organisés le matin et l'après midi.

9h45-10h05 et 15h10-15h30 pour les CP, CP/CM1, CM1A et CE2

10h10-10h30 et 14h45-15h05 pour les CE1 et CM2

Mise en place aussi d'un planning de cour pour les ballons et les cartes ainsi que de coins jeux dans la cour.

Selon le planning, le jeudi est une journée sans ballon.

### **Sorties diverses**

#### *Sorties sportives :*

Piscine pour les classes de CE1A et CM1.

Sorties dans le cadre des spécialités selon les classes : vélo, tennis de table, tennis, gymnastique et patinoire.

#### *Sorties culturelles :*

Théâtre Duel Opus mômes le 6 octobre dernier au centre culturel : spectacle de qualité qui a plu aux élèves et aux enseignants.

# École élémentaire Jean de la Fontaine

Origines : spectacle prévu le 1<sup>er</sup> décembre.

## *Festival atmosphère*

L'équipe enseignante a beaucoup apprécié ce moment riche et intéressant offert par la municipalité.

- *Film pour les CP et CE1 : Katak, le brave Beluga.* Regret pour les classes de CPB et de CE1B qui n'ont pas pu se rendre au cinéma à cause de la météo. M Derambarsh propose que la séance soit rattrapée à l'école.
- *Film pour les CE2, CM1 et CM2: Le royaume de Kensuke.*
- *Projection astronome gastronome pour les CM2A.*
- *Exposition Rhizames pour les CM2B.*

Films et animations de qualité.

## *Sortie des CPA*

Prochainement une sortie à la bibliothèque de la ville. Les familles seront informées de la date.

## Classe d'environnement

Deux classes partiront en classe d'environnement au cours de l'année :

- CM1A de Monsieur BREUERS classe de mer/voile à Séné du 3 juin au 10 juin.
- CP/CM1 de Madame Delalleau en classe de montagne au chalet les Bartavelles à Megève du 22 mai soir au 31 mai matin.

## Bibliothèque

Un créneau par classe avec projet ponctuel selon les classes.

Les élèves ont la possibilité d'emprunter un livre pour le lire à la maison.

Les séances de bibliothèque sont proposées en ½ groupe avec l'aide de M. Stikel, bécédiste de la ville.

## Événements

### Photographe :

La prise de photo (individuelle et collective) s'est déroulée le jeudi 19 octobre.

L'argent versé pour l'achat de ces photographies est destiné à la Coopérative scolaire.

### Journée contre le harcèlement scolaire.

Cette journée s'est déroulée le jeudi 9 novembre. Pour l'occasion les élèves sont venus à l'école selon le dress code vert et bleu afin de développer un sentiment d'appartenance commune.

Ils ont formé le mot NON dans la cour de l'école et ont chanté une chanson.

Chaque enseignant a dispensé un apprentissage sur la thématique du harcèlement.

Cette année, les élèves du CE2 au CM2 ont rempli de manière anonyme un questionnaire proposé par le ministère. Le retour de ce questionnaire sera proposé lors d'un prochain conseil d'école.

### Courbevoie, vivons le sport.

Dans le cadre de l'année olympique, la ville de Courbevoie propose aux élèves de découvrir les nouvelles disciplines olympiques.

Les classes se rendront au stade Jean Blot pour faire une initiation au golf, à la lutte, au tir à l'arc, breakdance, escalade, boxe...

### Spectacle de conte

La coopérative scolaire offrira un spectacle de contes le jeudi 7 décembre.

### Animation Cicadelle :

La cicadelle proposera aux élèves des animations interactives sur des thèmes sélectionnés par les enseignants : le corps humain, le développement durable, les forêts, les émotions...

### Festival du livre :

Pour la troisième année consécutive, le festival du livre se tiendra à l'école au cours de la troisième période.

La date sera communiquée aux familles ultérieurement.

## Evaluation d'école

Cette année l'école Jean de la Fontaine sera évaluée avec le regroupement des écoles Fontanes, Achard et Saint-Exupéry. Cette évaluation a pour but d'améliorer, pour l'ensemble de la communauté éducative et de ses acteurs, les conditions de réussite collective, d'exercice des différents métiers et de bien-être dans l'établissement.

Un questionnaire sera prochainement adressé aux partenaires de l'école, dont les familles.

# **École élémentaire Jean de la Fontaine**

## **Coopérative**

2 appels de dons aux familles seront lancés cette année. Le premier appel a permis de récolter près de 2555 euros.

Pour rappel, les dons sont facultatifs. Ils permettent l'achat de matériel pédagogique pour les élèves ainsi que le financement de certaines sorties.

Actuellement la coopérative est d'un montant de 4800€.

Les mandataires de la coopérative sont M Breuers et Mme Delalleau.

Question des parents concernant la Kermesse.

L'école est favorable à l'organisation d'une kermesse par les parents. Les modalités de cette dernière pourront être étudiées prochainement.

La séance est levée à 20h30.

Le prochain conseil se tiendra au retour des vacances de février.